

MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 02 FEVRIER 2015

Etaient présents : GRASSA Martine, MONNIN Marie-Claire, GODARD Jean-Louis, MARSOUDET Laurent, GODARD Vincent, GREUSARD Liliane, MONNIN Antoine, PONTIUS Nathalie, ROLET Jean-Yves et ROLET Joëlle.

Absent excusé : BERHAULT Jacques

1. Programme des travaux forestiers 2015 :

Mme Grassa présente le devis de l'ONF concernant le programme des travaux forestiers pour l'année 2015.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuvent le programme de travaux pour l'année 2015, à l'exception de la parcelle n°10, et en réduisant les travaux sur la parcelle n°1 de 4ha à 2ha.
Le devis s'élève donc à la somme de 6 287.80 € HT, soit 6 916.58 € TTC pour les travaux sylvicoles,
- approuvent le devis d'assistance bois façonnés pour l'année 2015 d'un montant de 4 400.00 € HT soit 5 280.00 € TTC,
- autorisent le Maire à signer les devis et la convention avec l'ONF.

Mme GRASSA profite de ce point sur le bois pour revenir sur une **nouvelle proposition** d'achat de terrains boisés « aux Joncs » (Roussillon Alain). Cette proposition sera à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Envoi d'un courrier à l'ONF pour demander l'augmentation de 600 m³ de coupe complémentaire afin de couvrir l'achat de la parcelle « Roussillon Alain » acquise en 2014.

2. Fixation du prix de l'eau et de l'assainissement 2015 :

Mme Grassa explique qu'à la vue des travaux réalisés sur la Commune, il devient inévitable d'augmenter les prix de l'eau et de l'assainissement.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal à l'unanimité fixe pour 2015€ le prix :

- de l'eau à **1.07€ le m³**,
- la location des compteurs de petits volumes à 19 €,
- la location des compteurs de gros volumes à 35 €.

- De l'assainissement à **1.02 €/m³**

Une convention sera mise en place prochainement pour les exploitations agricoles (2 pour le moment) qui rejettent leurs eaux blanches dans le réseau.

3. Tarifs des locations de salles :

Mme le Maire propose de reconduire les tarifs 2014 pour l'année 2015, à l'exception de la location du préau, augmentée de 5 €. Accord à l'unanimité.

- Gymnastique 40 € par mois d'utilisation

- I.M.E. L'EVEIL 85 € par mois d'utilisation

- REPAS DIVERS	<u>VILLAGE</u>	<u>HORS VILLAGE</u>
Préau (avec accès sanitaires de la salle)	40 €	
Réunions hors associations	35 €	35 €
Repas soirée	110 €	143 €
Repas d'association - Souper Dansant	66 €	98 €
Repas de famille 1 jour	143 €	186 €
Repas de mariage 1 jour	186 €	226 €
Repas de mariage 2 jours	255 €	292 €
Soirée St-Sylvestre 1 jour	143 €	200 €
Soirée St-Sylvestre 2 jours	196 €	
Départ en retraite CE - sans vaisselle	102 €	
Départ en retraite CE - avec vaisselle	143 €	
Pique-nique - sans vaisselle	70 €	70 €
Repas CE	143 €	
Journée supplémentaire non prévue dans les tarifs ci-dessus	30 €	

Mise à disposition gratuite pour : Réunions d'Associations, les enterrements, le Noël de enfants de l'école, de l'I.M.E., et les résidents de la M.A.S.

En plus de ce prix de location, la vaisselle détériorée sera facturée à l'utilisateur de la salle.
Il sera discuté au prochain conseil l'éventualité d'une participation pour le chauffage de la salle pour tous.

Points à voir

- Rapport de la sécurité routière : Compte rendu de Nathalie PONTIUS sur les réunions organisées par la DDT. Les projets pour Villeneuve ont été envoyés au Conseil Général.
- Réalisation d'une soirée « code de la route » ouverte à tous le vendredi 13 mars 2015 à 20h30.
- Proposition d'une intervention sur le RPI (subventionnée à 50%), pour un spectacle sur la sécurité des piétons. Un courrier va être envoyé aux communes du RPI pour validation.
- L'entreprise GRILLET doit intervenir de toute urgence pour la porte en ferraille avant Conche.
- Problème de réservoir qui s'ouvre (mur du château d'eau) à régler rapidement car des enfants vont y jouer.
- Le toit de la remise au dessus du cimetière est en très mauvais état. Faire intervenir un charpentier en plus des travaux à la Cure, cheminée de la Mairie et Vasistas de la Salle des fêtes.
- Le devis de l'entreprise Belle Mareschal de 410.00 € TTC pour l'interphone est accepté à l'unanimité
- Accessibilité : Point à voir assez rapidement. Projet de l'abris bus et de la rampe d'accès à l'église
- Fête de la St Antoine : Constat est fait que cette manifestation s'essouffle et ne rassemble pas l'ensemble des habitants. A revoir et à repenser.
- Création d'une nouvelle association à Villeneuve d'Amont : « Villeneuve Animation ».
- Président : Daniel Greusard – Secrétaire : Dominique Mercier – Trésorier : Antoine Monnin
- Rallye Neige et glace : Passage du rallye à Villeneuve d'Amont. Buvette devant le préau organisée par l'association sportive du Haut-Lizon.
- Point sur les détecteurs de fumées : C'est à la Mairie d'en installer dans les appartement locatifs et les bâtiments communaux. A faire poser par les employés du SIVOM.
- Fermages : A mettre à l'ordre du jour du prochain conseil.
- Caution d'Amélie Fleury : à rembourser après vérification
- Arbre devant chez Mr BOTTA à abattre : Demander à Jean-François GODARD de venir au printemps
- Point sur la réunion du CNPF (gestion des forêts privées). Un plan de développement des massifs va être mis en place sur le secteur. Tous les propriétaires vont être contactés.

Vu par Nous, Maire de la Commune de Villeneuve d'Amont pour être affiché le 06 Février 2015, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 06 février 2015

Mme le Maire,
Martine GRASSA.